Un mois après la rentrée scolaire 2013 : les revendications demeurent.

Montreuil, le 10 octobre 2013

Cap sur l'austérité !
C'est bien l'aveu du DASEN du 93 au SNFOLC lors du CTSD : « *à l'heure où nous parlons, il n'y a strictement plus rien en termes de moyen* » «*si l'on veut ouvrir un poste quelque part il faut le prendre ailleurs* » « *les moyens sont tellement limités qu'il suffit que 3 élèves aient déménagé pendant l'été pour que l'on soit dans une situation compliquée*. » C'est bien le contenu de la loi de finances 2014 qui prévoit 123 emplois en moins dans les collèges, 345 dans les lycées, 66 dans les classes post bac pour des effectifs qui augmentent dans tous les niveaux.

Le SNFOLC et les personnels poursuivent la mobilisation
Trois rassemblements à l'initiative de FO devant le rectorat de Créteil depuis la pré-rentrée. La bataille se poursuit et des situations sont réglées.
Dans l'académie d'Amiens, le SNFOLC a appelé à un premier rassemblement dès le 30 août. Le rectorat qui refusait de recevoir une délégation, a finalement écouté les demandes, recueilli les dossiers présentés par le SNFOLC. Le rectorat s'est engagé à étudier chaque demande. FO a été reçue à nouveau le 11 septembre. Les demandes d'audiences FO chez les DASEN et les recteurs se multiplient.

Le SNFOLC ne passera pas sous silence les revendications des personnels !
Au collège Compère Morel de Breteuil, les personnels avec leurs organisations syndicales, se rendent le jour de la pré-rentrée à l'IA. Ils obtenaient 11 heures.
Au collège Paul Eluard de Gauchy, les personnels en grève à la rentrée (SNFOLC, SNES, SNEP, SUD) vont massivement chez le DASEN de l'Aisne ; ils obtiennent 20 heures pour renforcer la vie scolaire.
Dans les Pyrénées-Orientales la délégation FO, le 10 septembre, obtient que le DASEN étudie à nouveau des situations présentées.
A Vandoeuvre, la mobilisation, à l'initiative du SNFOLC permet le maintien de la SEGPA.
A Paris, avec FO, la délégation des professeurs de physique-chimie et SVT obtient du rectorat un demi-poste de laboratoire.
A Evreux, une délégation des personnels du lycée Modeste Leroy avec le SNFOLC, reçue le 2 octobre par le rectorat, pose le problème des conditions de travail, des emplois du temps détruits par la réforme du lycée.
A Marseille, le 27 septembre, les personnels du lycée St Charles, cessent le travail à l'appel du SNFOLC et du SNES, se rendent massivement au rectorat. La délégation, reçue en urgence, obtient que les dédoublements respectent les normes réglementaires et que les emplois du temps soient revus.

Le SNFOLC invite les personnels à se réunir dans leurs établissements
Que ce soit les langues vivantes, les STI, le calcul des premières chaires, les conditions de travail,les emplois du temps, les contractuels non repris, les stagiaires et les admissibles 2014, le jour de pré-rentrée « à récupérer », rien ne va dans cette rentrée « apaisée ». Le SNFOLC portera ces revendications à tous les niveaux en indiquant sa disponibilité pour l'action commune.

Le SNFOLC sera présent dans les délégations qui se rendront le 15 octobre à l'Assemblée nationale à Paris : retrait du plan Ayrault, pas de remise en cause de nos statuts, augmentation des salaires.

« Travailler jusqu'à 67 ans, drôle de définition du progrès »

(éditorial de Jean-Claude Mazilly, Force Ouvrière Hebdomadaire n° 3089, 9.10.2013).

Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
6/8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil cedex
tel 01 56 93 22 44, snfolc.national@fo-fnecfp.fr